

# Relevé de décisions

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017

Mardi 04 juillet 2018

Nexon

### Membres actifs présents (à voix délibérative) (14) :

**ARNAUD René**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire d'Aixe-sur-Vienne ; **CAMPION Anne-Marie**, Représentante du Conseil de développement ; **CELERIER Jean-Luc**, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Les Cars ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DUCHAMBON Jean**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de St-Victorien ; **DUPUY Jean-Claude**, Conseil communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche ; **FAUCHER Daniel**, Président de la FCL, Conseiller communautaire à la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et adjoint au maire de Nexon ; **GEROUARD Christophe**, Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire d'Oradour-sur-Vayres ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne ; **PERRIER-GAY Delphine**, Vice-Présidente de la FCL, Vice-Présidente de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de Ladignac-le-Long ; **RATIER Joël**, Président de la CC Porte Océane du Limousin et adjoint au maire de St-Junien ; **RATINAUD Guy**, Conseiller communautaire à la CC Ouest Limousin et Maire d'Oradour-sur-Vayres ; **REDON-SARRAZY Christian**, Vice-Président de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Meuzac.

### Pouvoirs (9 dont 8 valides – cf. 1 pouvoir par personne) :

**ALLARD Pierre**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Saint-Junien, donne pouvoir à **DUCHAMBON Jean**  
**BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe, donne pouvoir à **ARNAUD René**  
**DAVRAINVILLE Philippe**, Représentant du Conseil de développement, donne pouvoir à **CAMPION Anne-Marie** (pouvoir non valide – cf. 1 pouvoir par personne)  
**GERMOND Dominique**, Vice-Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire de Saint-Laurent-sur-Gorre, donne pouvoir à **GEROUARD Christophe**  
**KAUWACHE Gérard**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire de St-Yrieix-sous-Aixe, donne pouvoir à **MEYER Serge**  
**LACROIX Philippe**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et maire d'Oradour-sur-Glane, donne pouvoir à **FAUCHER Daniel**  
**LATRONCHE Francis**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de La Roche-l'Abeille, donne pouvoir à **PERRIER-GAY Delphine**  
**SALESSE Josette**, Présidente du Conseil de développement, donne pouvoir à **CAMPION Anne-Marie**  
**VOUZELLAUD Raymond**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Chéronnac, donne pouvoir à **RATIER Joël**

### Membres associés présents (sans voix délibérative) (17) :

**BOULESTEIX Jean-Pierre**, Elu à la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne ; **CHAMOULEAU Eric**, Adjoint au maire de Glanges et Président de l'OT Briance Sud Haute-Vienne ; **COINDEAU Lucien**, Membre du Conseil de développement ; **DUVAL Hélène**, Membre du Conseil de développement ; **FISSOT Sébastien**, Membre du Conseil de développement ; **GERMOND Sylvie**, Adjointe au maire de Saint-Auvent ; **GERVILLE-REACHE Fabrice**, Maire de Nexon ; **GOURSAUD Pierre**, Elu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne ; **GRANCOING Rolland**, Membre du Conseil de développement ; **GUILLAUDEUX Cécile**, Membre du Conseil de développement ; **LACORRE Valérie**, Adjoint au maire de Nexon et membre du Conseil de développement ; **LAGRANGE Jean-Paul**, Conseiller municipal à Saint-Germain-les-Belles ; **MARQUET Jean-Jacques**, Secrétaire général à la Sous-Préfecture de Rochechouart ; **MENUT Jean**, Membre du Conseil de développement ; **PAROT Jean-Claude**, Maire de La Porcherie ; **SUDRAT Philippe**, Maire de Coussac-Bonneval ; **VIVIANT Thierry**, Membre du Conseil de développement.

### Autres participants présents (sans voix délibérative) (4) :

**BLANCHARD Jean-Pierre**, Administrateur de l'association « Varlin Pont Neuf », **CANNETON Stéphanie**, Directrice de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus ; **RAYSSE François**, Président de l'association « Varlin Pont Neuf », **ROBERT Monique**, Association « Marcognac Terre de Porcelaine ».

### **Membres présents de l'équipe technique FCL (8) :**

**BONNET Emmanuelle**, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **DUMAS Séverine**, Chargée de mission ; **FONCHY Céline**, Assistante administrative ; **LAMBERT Christophe**, Chargé de mission ; **LYRAUD Catherine**, Chargée de mission ; **MOURY Marie-Amélie**, Chargée de mission mise à disposition par l'Association Interconsulaire de la Haute-Vienne.

### **Excusés (49) :**

**ACHARD Sylvie**, Maire de Saint-Martin-le-Vieux ; **ALLARD Pierre**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Saint-Junien ; **ANDURU Marie-Noëlle**, Directrice de la CC du Val de Vienne ; **BAGUR Marie-Angélique**, Directrice d'agence - Pôle emploi de Saint Yrieix ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et adjoint au maire de St-Priest-sous-Aixe, **BEIGE Laurence**, Directrice de l'association « Pouce Travail » ; **BLONDEL Christine**, Directrice d'agence - Pôle emploi de Saint-Junien ; **BOULESTEIX Arnaud**, Président du CAUE de la Haute-Vienne ; **BOURGES Sophie**, Chargée de mission au pôle DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine, **BRANDIZI Anne-Lise**, Directrice de l'OT Porte Océane du Limousin ; **BREZAUDY Alain**, Maire de Châlus ; **BURGUION Xavier**, Directeur de l'OT intercommunal du Pays de Saint Yrieix ; **CARPE Pierre**, Maire de Glanges ; **CAPERAN Jean** ; ancien Président de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine ; **DAVRAINVILLE Philippe**, Membre du Conseil de développement ; **DESCUBES Bruno**, Membre du Conseil de développement ; **DEXET Emmanuel**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon-Monts de Châlus et Maire de Bussière-Galant ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et Maire de Saint-Germain-les-Belles ; **DUBEAU Philippe**, Maire de Pageas ; **FARGES Jean-Marie**, Membre du Conseil de développement ; **FARRENQ Pierre**, Entreprise Safran Filtration System ; **GERMOND Dominique**, Vice-Président de la CC Ouest Limousin et adjoint au maire de Saint-Laurent-sur-Gorre ; **GRANGER Maryline**, Directrice de la CC du Pays de Saint Yrieix ; **GROS Jean-Pierre**, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne ; **GURSAL Mustafa**, Boutique Club Emploi ; **JOUNEAU Alain**, Directeur de la Cité des Métiers de Limoges ; **JUDE Pierre-Jean**, Membre du Comité de programmation Leader ; **KAUWACHE Gérard**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et Maire de St-Yrieix-sous-Aixe ; **LACROIX Philippe**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et maire d'Oradour-sur-Glane ; **LACHAUD Jean-Luc**, Maire de Château-Chervix. **LAFARGE Thierry**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **LATRONCHE Francis**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et Maire de La Roche-l'Abeille ; **LEBLOIS Jean-Claude**, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère départementale de la Haute-Vienne ; **MARCHAND Régine**, Présidente du CRT Nouvelle-Aquitaine ; **MARTIN Bénédicte**, Sous-Préfète de Bellac et de Rochechouart ; **MARTINS Jean-Claude**, Directeur – Direction des territoires à la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne ; **MENARD Jean-Michel**, Représentant du Conseil de développement ; **PARVERIE Fabien**, Vice-Président du Conseil de développement ; **PLAZZI Monique**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **QUERAUD Virginie**, Responsable du service social 87 de la MSA du Limousin ; **RAYMONDAUD Yves**, Conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **ROUDIER Nathalie**, DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine – Unité départementale de la Haute-Vienne ; **SALESSE Josette**, Présidente du Conseil de développement ; **SAPIN Patrick**, Directeur de l'ADIL de la Haute-Vienne ; **SOURY Luigia**, Maire de Saint-Martin-de-Jussac ; **TUYERAS Sylvie**, Maire de Saint-Brice-sur-Vienne ; **VILLESSOT Patrick**, Entreprise « Voyages Villessot », **VOUZELLAUD Raymond**, Vice-Président de la CC Porte Océane du Limousin et Maire de Chéronnac.

**Nombre de membres actifs : 36**

**Votants présents (14) ou représentés (8) : 22**

**Quorum (30% des membres de l'Assemblée générale) : 39**

**Nombre de membres présents (31) ou représentés (8) : 39**

L'Assemblée Générale ordinaire de la Châtaigneraie Limousine s'est réunie le mardi 04 juillet 2018, salle Georges Méliès à Nexon, sous la présidence de Daniel FAUCHER, Président, qui ouvre la séance à 18h20.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole à Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire de Nexon. Celui-ci présente les principales caractéristiques de sa commune.

## I - RAPPORT MORAL

Le Président rend hommage à René REBIERE décédé en août 2017. Il évoque ensuite la banalisation voire parfois la remise en cause de l'action du territoire de projets qu'est la Châtaigneraie Limousine. Il souligne aussi la complexité et les difficultés de mise en œuvre du programme européen LEADER et souhaite que le retard pris puisse être rattrapé. Il évoque des dossiers porteurs pour 2018 parmi lesquels le « chantier du transport » mené par le CERESNA, les travaux conduits par la Châtaigneraie Limousine en matière de revitalisation des centres-bourgs et d'habitat participatif, l'ADECT (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale), ...

En conclusion, il remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine. Il adresse également ses vœux de rétablissement à Josette SALESSE, Présidente du Conseil de développement, qui œuvre à ses côtés depuis de nombreuses années.

## II - RAPPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT FINANCIER 2017, ORIENTATIONS 2018

### 1. Rapport d'activités 2017 et orientations 2018

Le Président souligne le travail de l'équipe technique de la Châtaigneraie Limousine afin de produire un document d'Assemblée Générale plus synthétique, mettant mieux en lumière les différentes missions et les résultats obtenus.

Il fait ensuite un point sur la vie de l'association puis donne la parole aux membres de l'équipe technique pour le bilan 2017<sup>1</sup> et les orientations 2018 des différentes missions :

- programme européen LEADER ;
- tourisme et loisirs :
  - o accessibilité et tourisme pour tous,
  - o sports et loisirs de nature ;
- habitat et centres-bourgs :
  - o logements,
  - o revitalisation des bourgs, centres-bourgs et centres-villes ;
- accueil, économie et emploi :
  - o accueil et développement économique,
  - o ADECT (Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriale) ;
- mobilités :
  - o réflexion globale,
  - o plateforme mobilité 87 ;
- contrats de territoire :
  - o contrats de ruralité,
  - o contrats avec la Région.

En matière d'accueil et de développement économique, Jean-Claude DUPUY fait part de ses doutes sur l'intérêt pour les Communautés de communes d'avoir une animation mutualisée à l'échelle de la Châtaigneraie Limousine. Il estime les résultats faibles (nombre de dossiers de demande de subventions, nombre de porteurs de projets installés, ...) au vu des moyens déployés.

Le Président répond qu'il est conscient des fortes attentes des Communautés de communes vis-à-vis de l'animation économique territoriale. Il souligne la difficulté pour la Châtaigneraie Limousine de répondre à certaines de ces attentes qui ne correspondent pas nécessairement à celles des financeurs.

Isabelle DUMAS rappelle les études menées pour l'installation d'activités économiques ainsi que l'appui aux porteurs de projets tant privés que publics. Sur ce dernier point, elle note que lors d'un contact avec un porteur de projet privé, une analyse globale du projet est menée et va au-delà d'une simple réponse à une demande de renseignements.

Concernant les mobilités, Joël RATIER évoque la problématique de la ligne ferroviaire Limoges / Saint-Junien / Angoulême.

Le Président partage l'inquiétude de Joël RATIER quant à l'avenir de cette ligne.

---

<sup>1</sup> Le document de séance est téléchargeable sur le site Internet de la Châtaigneraie Limousine [www.chataigneraielimousine.fr](http://www.chataigneraielimousine.fr) Il peut également être fourni sur demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2017 de l'association.

## 2. Rapport financier

### 2.1 Activité financière 2017

Le Président cède la parole à Christophe GEROUARD, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

Il rappelle tout d'abord que 2017 a constitué le premier exercice comptable plein pour la structure depuis la fusion-absorption avec les anciens Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne et Pays d'Ouest Limousin. Il indique que l'exercice comptable 2017 présente un excédent de 231 981 €. Il mentionne que ce résultat s'explique principalement par le fait que la Châtaigneraie Limousine a reçu courant mars 2018 une convention d'animation Leader pour les exercices 2015, 2016 et 2017 portant sur une aide prévisionnelle de 252 410 €. Il note que le montant est entièrement affecté sur l'exercice 2017 mais concerne en réalité les exercices des ex Pays 2015 (pour 50 482 €) et 2016 (pour 100 964 €) et, pour la Fédération après fusion avec les Pays, l'exercice 2017 (100 964 €).

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats non stockés</b> (dont microdiagnostics...)	18 382 €	<b>Prestations de service</b>	50 482 €
<b>Services extérieurs</b> (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)	40 906 €	<b>Subventions d'exploitation</b>	256 593 €
<b>Autres services extérieurs</b> (dont mise à disposition Interconsulaire, comptabilité...)	68 462 €	<b>Cotisations</b>	260 000 €
<b>Taxes</b> (contribution formation)	1 383 €	<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	3 428 €
<b>Salaires</b>	251 995 €	<b>Produits financiers</b>	618 €
<b>Charges</b>	106 518 €	<b>Produits exceptionnels</b> (dont convention Leader sur exercices 2015 et 2016)	153 095 €
<b>Dotations aux amortissements et autres charges</b>	4 589 €		
<b>TOTAL</b>	<b>492 236 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>724 217 €</b>
<b>Solde créditeur</b>	<b>231 981 €</b>		
<b>TOTAL Général</b>	<b>724 217 €</b>	<b>TOTAL Général</b>	<b>724 217 €</b>

ACTIF		PASSIF	
	Net		
<b>Immobilisations</b> (matériel bureaux, transport, mobilier)	11 271 €	<b>Fonds associatif et réserves</b>	463 907 €
<b>Créances usagers</b>	25 391 €	<i>dont résultat de l'exercice</i>	231 981 €
<b>Autres créances</b> (dont produits à recevoir)	329 484 €	<b>Emprunt et dettes assimilées</b> (dont avance remboursable)	50 200
<b>Disponibilités</b> (Banques)	260 817 €	<b>Dettes fournisseurs</b>	54 260 €
		<b>Dettes autres</b>	52 647 €
<b>Compte de régularisation</b> (Charges constatées d'avances)	488 €	<b>Produits constatés d'avance</b>	6 437 €
<b>TOTAL</b>	<b>627 451 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>627 451 €</b>

N.B. : Le bilan comprend l'avance remboursable de 50 000 € attribuée par la Région Nouvelle-Aquitaine dans l'attente du versement de la subvention d'animation Leader 2015-2017.

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

## **2.2 Rapport du Commissaire aux comptes**

Le Président rappelle que lors de sa séance du 04 juillet 2017, l'Assemblée générale a désigné la SARL ACELIM (Limoges) représentée par Jean-Michel CARPENET, en tant que titulaire pour assurer le commissariat aux comptes de l'association et la SAS ABC Consulting (Limoges), représentée par Jean BONNET, comme suppléant pour les six exercices comptables à compter de l'exercice 2017. Il cède la parole à Jean-Michel CARPENET.

Jean-Michel CARPENET donne lecture de son rapport sur les comptes annuels et conclut :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Concernant les conventions réglementées, Jean-Michel CARPENET indique : « je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :**

- **constate que :**
  - o **le montant des réserves au 31/12/2017 s'élève à 463 907 €,**
  - o **le montant du report à nouveau au 31/12/2017 est de 21 562 €,**
  - o **l'exercice comptable clos au 31/12/2017 dégage un excédent de 231 981 € ;**
- **approuve les comptes annuels 2017 de l'association ;**
- **affecte le résultat pour partie en réserves à hauteur de 151 446 € et pour partie en report à nouveau à hauteur de 80 535 € ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

### III - BUDGET PREVISIONNEL 2018

#### 1. Budget prévisionnel 2018

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2018 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine le 23 avril 2018. Il ajoute que ce budget a été modifié pour tenir compte de la mise à jour du budget lié à la Plateforme Mobilité 87 (remplacement de l'achat de véhicules par des locations de longue durée). Il présente ensuite le budget prévisionnel 2018 de l'association qui s'établit à 616 033 €.

DEPENSES		RECETTES	
Achat (études, prestations, investissements)	102 060,00 €	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>350 652,39 €</b>
Fournitures administratives	3 600,00 €	Europe (FEADER)	200 675,00 €
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, animation interconsulaire 1 <sup>er</sup> semestre...)	126 409,34 €	Europe (FEDER)	24 397,23 €
Salaires, charges et gratifications	375 500,00 €	Europe (FSE)	29 321,00 €
Amortissements	4 539,08 €	Etat	34 824,16 €
Cotisations / budget du Conseil de développement	3 925,00 €	Région	44 935,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>616 033,42 €</b>	Département	14 000,00 €
		MSA	2500,00 €
		<b>Cotisations</b>	<b>166 000,00 €</b>
		<b>Prestations de service</b> (location scooters), <b>refacturation</b>	<b>20 553,00 €</b>
		<b>Autres produits</b> (transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	<b>6 991,62 €</b>
		<b>Reprise sur réserves</b>	<b>71 836,41 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>616 033,42 €</b>

#### 2. Cotisations intercommunales 2018

Le Président rappelle que la participation des Communautés de communes repose sur le principe de cotisations d'équilibre du budget, toutes autres ressources déduites. Il indique ainsi que le montant théorique nécessaire pour 2018 est de près de 238 000 € (contre 260 000 € en 2017).

Il mentionne que la signature tardive de la convention d'animation Leader pour les exercices 2015, 2016 et 2017 impacte le compte de résultat 2017 qui présente un excédent important. En conséquence, il a proposé de ramener le montant global des cotisations 2018 à 166 000 € (montant nécessaire pour assurer la trésorerie), soit une baisse de 71 836 €, et de ponctionner d'autant les réserves de l'association afin d'équilibrer le budget.

Il est souligné par le Président et le Trésorier que cette baisse importante des cotisations revêt un caractère exceptionnel, entendu que, pour l'exercice suivant, le principe de cotisations d'équilibre du budget prévaudra de nouveau.

Communauté de communes	Cotisation 2018	<i>Cotisation 2017 pour mémoire</i>
Briance Sud Haute-Vienne	14 971,79 €	26 522,93 €
Ouest Limousin	19 722,20 €	27 258,61 €
Pays de Saint Yrieix	21 735,55 €	37 005,75 €
Pays de Nexon-Monts de Châlus	22 766,91 €	37 025,03 €
Val de Vienne	30 091,88 €	43 101,15 €
Porte Océane du Limousin	56 711,66 €	89 086,53 €
<b>Total</b>	<b>166 000,00 €</b>	<b>260 000,00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2018.

### **3. Mise en place d'un découvert autorisé**

Le Président indique que la Châtaigneraie Limousine est susceptible d'être confrontée à des problématiques importantes de trésorerie à compter de septembre 2018. Après contact avec la banque (Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin), il propose de mettre en place un découvert autorisé afin de pallier le décalage de versement de subventions (subvention 2015-2017 pour l'animation Leader : 252 410 € et subvention « Accueil et développement économique » Massif Central), selon les modalités suivantes

- Montant : 100 000 €
- Durée : 12 mois
- Taux : 2%
- Frais de dossier : 1% du montant (minimum de perception : 200 €) – A négocier

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée Générale autorise le Président à recourir à un découvert autorisé auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin selon les modalités ci-dessus et l'habilite à signer le contrat afférent.

## **III – QUESTIONS DIVERSES**

Au vu des intempéries et de l'horaire tardif, le Président préfère reporter la présentation prévue sur l'habitat participatif. Pour mémoire, ce sujet fait l'objet d'une expérimentation sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine, en lien avec l'accueil de nouvelles populations et la revitalisation / dynamisation de centres-bourgs.

En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 20h30.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.  
Fait à Oradour-sur-Vayres, le lundi 03 septembre 2018.  
Le Président,  
**Daniel FAUCHER.**

  
**FÉDÉRATION  
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**  
Site de la Monnerie  
87150 ORADOUR SUR VAYRES